

L'INSTITUT DE READAPTATION DE MONTRÉAL

# En 40 ans, l'Institut a aidé à réadapter 47 500 personnes



CLAUDE FORTIN

De l'épidémie de poliomyélite au drame de la thalidomide, l'Institut de réadaptation de Montréal (IRM), au fil de ses 40 années d'existence, a contribué à la réadaptation de quelque 47 500 personnes.

Créé en 1949 par le Dr Gustave Gingras, l'IRM a été le témoin de grands drames dans les années soixante et soixante-dix qui l'ont amené à se développer. Aujourd'hui, bien sûr, la poliomyélite et la thalidomide n'existent plus. La clientèle est composée de gens handicapés, âgés de 16 ans et plus, paraplégiques, quadriplégiques, amputés, victimes de sclérose en plaques, de traumatisme crânio-cérébral ou encore, du virus Guillain-Barré, par exemple, virus qui s'attaque au système nerveux et dont souffrent, entre autres, la grande danseuse Ludmilla Chirbaeff. Le centre a une capacité de 104 lits.

«À l'Institut, on aide les personnes à retrouver un certain degré d'autonomie avec les contraintes qui restent. On leur apprend à vivre d'une manière différente avec une prothèse ou un fauteuil roulant», note l'actuel directeur-général de l'Institut, M. Marcel Adam.

Le séjour d'un bénéficiaire est

en moyenne de 90 jours. Mais il se prolonge dans les cas de paraplégie ou de quadriplégie.

### Une approche multidimensionnelle

L'approche de l'institution de la rue Darlington est multifonctionnelle. Toutes les dimensions de patient sont prises en considération afin de rendre son intégration à la vie sociale plus facile.

Pour cette raison, l'IRM dispose des services d'ergothérapie, d'orthophonie, de psychologie et de physiothérapie.

Les ergothérapeutes s'occupent plus particulièrement de la réadaptation sociale, notamment dans la vie quotidienne: monter dans une automobile, faire la cuisine, etc.

Pour ceux qui veulent retourner aux études ou sur le marché du travail, l'IRM a créé une «clinique d'accès à l'ordinateur». Comme le souligne Mme Louise De Serres, ergothérapeute, les personnes qui ont un handicap physique n'ont pas, le plus souvent, de déficiences intellectuelles. «Pour être performantes, il leur faut des connaissances en informatique.»

Bruno Garneau, 28 ans, est atteint de paralysie cérébrale depuis la naissance. Deux fois par semaine, il se rend à la clinique d'accès. Pour une personne handicapée, l'ordinateur peut servir non seulement pour les études ou le travail, mais elle peut également être un outil de communication, comme dans le cas de Bruno.

Pour ce faire, il a dû apprendre le code morse, puisqu'il communique en utilisant son coude sur un tableau fixé sur son fauteuil. Puis, ce qu'il écrit est traduit par un synthétiseur vocal.

L'Institut dispose également d'un programme d'aide technologique où l'on adapte les orthèses et les prothèses aux besoins spécifiques de la clientèle. Par exemple, si un bénéficiaire a une déviation importante, comme une malformation du bassin ou une lordose, les techniciens du laboratoire simulent la position idéale de la personne dans son fauteuil. Grâce à un devis conçu par ordinateur, on simule la pré-fabrication afin d'éviter les erreurs. Une équipe d'une vingtaine de techniciens s'occupe de fabriquer sur place le fauteuil.

Le Centre de recherche, affilié à l'Institut de réadaptation de Montréal, est à l'origine de plusieurs premières mondiales tel le fauteuil motorisé à contrôle céphalique. Aujourd'hui directeur des finances à l'IRM, René Dallaire, ex-bénéficiaire, est détenteur d'un des premiers modèles de ce fauteuil. Quadriplégique, M. Dallaire ne peut bouger les bras. Il effectue son travail d'une manière presque autonome. Il se déplace grâce au mécanisme centralisé derrière la tête et près des épaules. Un petit coup d'épaule pour avancer et un coup de tête vers l'arrière pour arrêter le fonctionnement. Pour composer un numéro de téléphone ou pour utiliser son ordinateur, il se sert d'un bâton buccal, bien utile aussi quand le nez lui pique!



Une fois par jour, Luc Fontaine doit se soumettre à des exercices de physiothérapie. Rosalba Guerrer, physiothérapeute, l'assiste dans ses exercices.



M. René Dallaire est l'un des premiers quadriplégiques à avoir bénéficié du fauteuil motorisé à contrôle céphalique.

PHOTOS REMI LEMÉE, La Presse

## Autonome à 95 pour cent...

«L'Institut, ça change pas le monde, mais presque...»

Celui qui emprunte ce slogan pour parler de l'IRM, Luc Fontaine, est entré à l'Institut, il y a huit mois à la suite d'un accident de plongeon à Wildwood. À la même époque, l'an dernier, il se fracturait le cou à la hauteur des cinquième et sixième cervicales en sautant dans une vague mal évaluée.

À l'âge de 20 ans, Luc est devenu un «quad» comme les quadriplégiques se plaisent à se nommer dans le jargon de l'Institut. Il n'a plus l'usage de ses jambes et ses bras sont partiellement fonctionnels.

Tout de suite après son accident, il est opéré aux États-Unis puis transféré à l'hôpital Notre-Dame. Il est admis à l'IRM en novembre 1988. «Quand je suis entré ici, j'avais de la difficulté à me gratter la tête», raconte-t-il. Aujourd'hui, il se considère autonome à 95 p. cent. C'est presque un «superquad». Il a d'ailleurs quitté l'Institut il y a quelques jours.

Grâce à la physiothérapie et à l'ergothérapie, Luc a pu acquérir l'autonomie nécessaire pour exercer les activités quotidiennes et retourner bientôt au travail.

Luc est un gars qui a toujours été positif et son accident n'a pas affecté son moral. Son fauteuil roulant, il le voit aujourd'hui

comme ses souliers et ses jambes. Au départ, l'IRM lui a été d'un grand secours pour accepter son handicap.

Il accorde également beaucoup d'importance à sa famille et à son groupe d'amis qui ne l'ont jamais laissé tomber. Selon Luc, le support moral qu'un bénéficiaire peut recevoir compte pour 75 p. cent dans la réadaptation.

Ses parents ont aménagé la maison afin que tout lui soit accessible. Il devra cependant continuer à faire des exercices pour entretenir les muscles de ses bras et ce, au moins cinq à six fois par semaine.

Il n'aura pas à revenir à l'IRM, à moins de problèmes particuliers.

## Une main myoélectrique

Les amputés québécois pourront bientôt bénéficier de la main myoélectrique la plus perfectionnée au monde. Elle a été conçue au Centre de recherche de l'IRM. À côté, son ancêtre, la jambe de bois, paraît à des années-lumières de cette invention.

Yves Lozac'h est chercheur à l'Institut de réadaptation de Montréal. En collaboration avec l'École polytechnique de Montréal, son équipe travaille sur ce projet depuis quatre ans. Le premier prototype a été mis au point dernièrement.

Avec la modestie qui caractérise les grands chercheurs, M. Lozac'h explique que cette prothèse diffère de celles qui ont été créées jusqu'à présent. Auparavant, les mains pour amputés avaient une prise parallèle, du genre pince. Dans ce cas, le pouce se déplace dans la même direction que les autres doigts. Il est donc difficile de prendre un verre.

Après analyse de la préhension d'une quarantaine d'objets de la vie quotidienne, l'équipe en est

venue à la conclusion que le pouce possède une trajectoire d'action privilégiée qui décrit un angle de 45 degrés par rapport au plan de flexion des autres doigts.

La main myoélectrique a donc été construite autour de la trajectoire du pouce qui gouverne la prise. Pour les autres doigts, il y a gradation quant à la vitesse, de l'orbitaire jusqu'à l'index.

Grâce à la trajectoire du pouce et de la prise tridigitale, il sera dorénavant possible pour les amputés de saisir des objets comme des cylindres et des cubes.

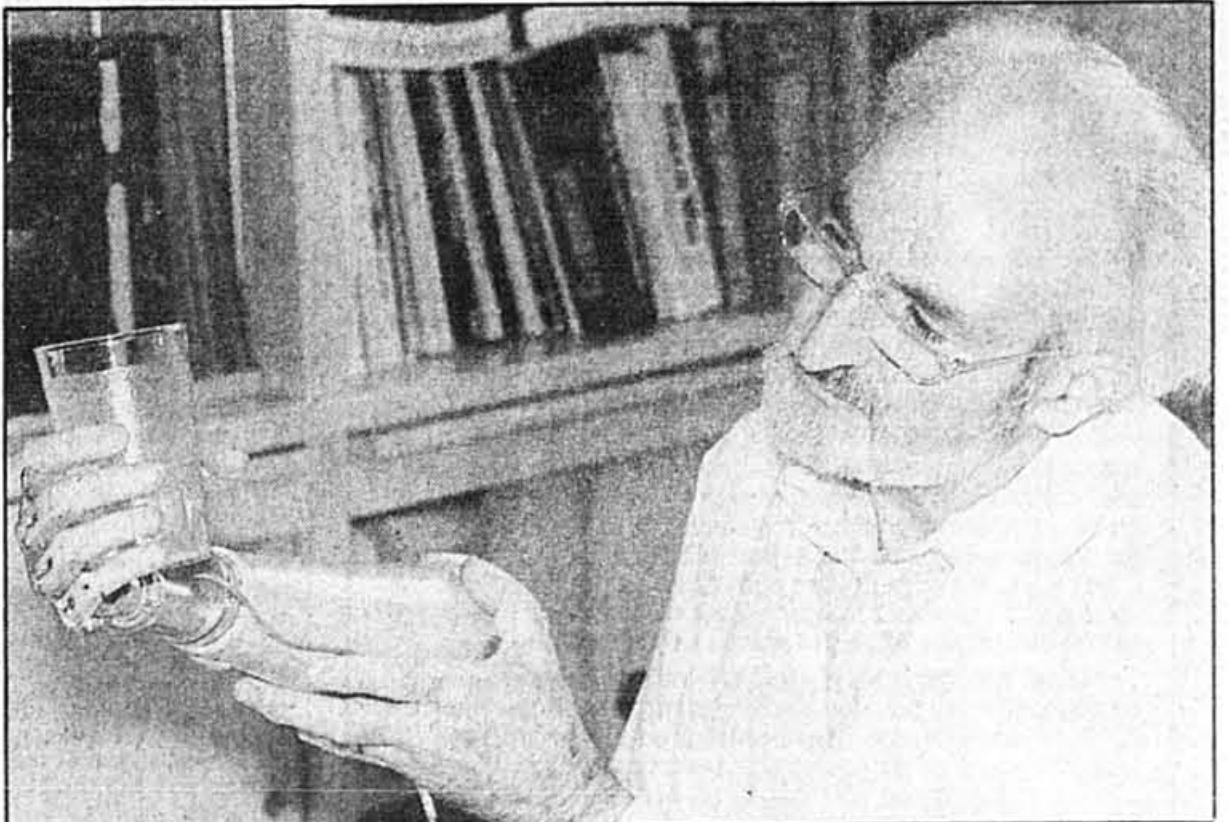
M. Lozac'h est cependant conscient que la main inventée est un substitut mécanique, un compromis. Elle ne ressent pas la chaleur ou la douleur. Elle ne peut non plus manipuler, c'est-à-dire déplacer un objet d'un doigt à l'autre, comme rouler une cigarette, par exemple. «L'important est donc de mettre le compromis au bon endroit», souligne le chercheur de l'Institut.

La nouvelle prothèse est qualifiée de «myoélectrique» parce

qu'elle est actionnée par deux électrodes placées dans le boîtier. Elles entrent en contact avec la peau du moignon. Une des deux électrodes agit sur le muscle fléchisseur qui contrôle la fermeture de la main et l'autre est en contact avec le muscle extenseur qui active l'ouverture. De cette manière, explique le chercheur, on capte les signaux myoélectriques (composante électrique du signal qui vient du cerveau, à travers le nerf qui excite les fibres musculaires).

L'équipe a accordé une grande importance à l'esthétique de la prothèse. Pour cette raison, elle sera recouverte d'un gant de silicone qui reproduit fidèlement l'allure d'une main. Malheureusement, le modèle n'est disponible qu'en version masculine. «Pour l'instant!», s'empresse de préciser M. Lozac'h.

Le Centre de recherche produit actuellement six prototypes, versions cliniques, qui seront testés début septembre sur des personnes amputées.

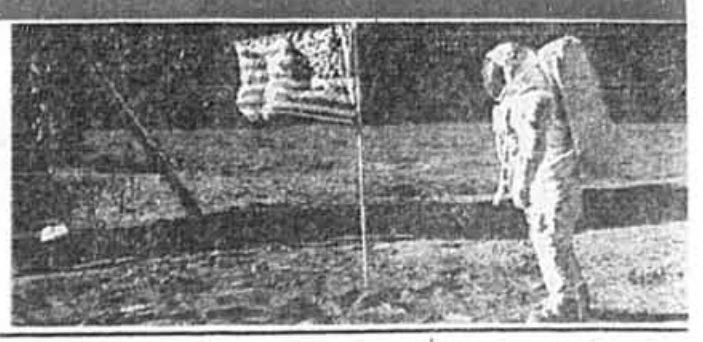


Yves Lozac'h, chercheur: «Une main multifonctionnelle qui repose sur le compromis».



### Il y a 20 ans, l'homme débarquait sur la Lune

Il y aura 20 ans demain, sur une décision du président Kennedy, une fusée haute de l'équivalent de 30 étages, Saturn V, quittait la Terre à destination de la lune, avec à son bord les astronautes Collins, Aldrin et Armstrong. Ce dernier devait ultérieurement devenir le premier homme à mettre le pied sur la Lune.



## Éditorial

Paul Desmarais  
président du conseil  
d'administrationRoger D. Landry  
président et éditeurClaude Masson  
éditeur adjointMarcel Desjardins  
directeur de l'informationAlain Dubuc  
éditorialiste en chef

## La grenouille qui veut être aussi grosse que le boeuf...

I l n'est pas un chef de gouvernement qui n'ait envie, à un moment donné, de jouer un rôle sur le plan international, surtout s'il lui arrive d'éprouver des difficultés chez lui.

Lester Pearson a gagné son prix Nobel de la Paix pour avoir réussi à convaincre les Nations unies d'envoyer une force d'observateurs dans la zone du canal de Suez, renvoyant les militaires français et britanniques chez eux et s'interposant entre l'Égypte et Israël. Quelques mois plus tard, le gouvernement Saint-Laurent, dont il faisait partie, fut défait et, pendant des années, M. Pearson, qui avait succédé à son chef, dut se contenter d'un rôle de chef d'opposition.



Près de 30 ans plus tard, c'est un Pierre Trudeau en baisse de popularité qui tenta de terminer son règne en beauté par une opération de paix, ce qui n'empêcha pas toutefois son successeur à la tête du Parti libéral de se faire balayer quelques mois plus tard.

M. Mulroney a des ambitions plus modestes, mais il aimerait bien passer pour un grand chef d'État. À tel point que des conseillers du premier ministre britannique ont, sous le manteau, lancé l'accusation qu'il n'était qu'un homme de relations

publiques et que, s'il tenait tant à passer par Londres, c'était surtout pour se faire photographier en compagnie de Mme Thatcher. Celle-ci a eu beau corriger par voie de communiqué, le mal était fait. D'autant plus que ce n'est pas la première fois que l'accusation est lancée.

Mais il n'est pas le seul. Même un grand homme comme le général de Gaulle fut accusé d'exagérer « la grandeur de la France », et le président Mitterrand se voit accuser, par les temps qui courent, d'être un « président monarchique » pour avoir voulu donner trop de faste aux festivités entourant le bicentenaire de la Révolution française.

On a l'impression, depuis quelques mois, que le Canada multiplie les déclarations sur des sujets litigieux qui ne le concernent pas toujours directement. Par exemple, nombreux sont les Canadiens qui considèrent crédible que leur premier ministre ait pu, en privé, lancer au président israélien que le leader palestinien est « un bandit ». Les démentis n'y changeront rien, beaucoup croient que « c'est son style ».

C'est un fait, de toute façon, que Mme Thatcher a été fort indisposée par certaines déclarations flamboyantes de M. Mulroney et de son ministre des Affaires étrangères, Joe Clark, sur l'Afrique du Sud. Et que la France a trouvé un peu « boy scout »

l'attitude du Canada qui voulait faire de la surenchère au sujet de l'aide à l'Afrique francophone.

Cela est dû non pas tant au personnage qu'à la place qu'on accorde, à l'étranger, au Canada. À en juger par le traitement fait par les quotidiens parisiens à M. Mulroney cette semaine, le Canada aurait sa place « parmi les premiers pays de la deuxième vague », mais pas parmi les grands de ce monde.

Quand M. Trudeau a lancé son opération de paix, on lui a d'ailleurs fait remarquer, en Europe, qu'il aurait plus de crédibilité si le Canada était un important partenaire de l'OTAN. À l'étranger, à tort ou à raison, le Canada est considéré par beaucoup comme devant s'appuyer sur les États-Unis pour assurer sa défense.

Cela ne veut pas dire que son influence est nulle; on l'a vu lors de l'affaire des otages d'Iran. Et le président du Costa Rica, M. Oscar Arias, a prouvé que si l'idée est bonne, il est possible pour un chef de petit État de répéter l'exploit de M. Pearson.

Mais il faudrait que le Canada se limite à quelques champs d'action où il peut jouer un rôle véritable, au lieu de tirer en l'air dans toutes les directions.

Pierre VENNAT

## Histoire d'un cadeau

A u départ, tout baignait dans l'huile. Le gouvernement Mulroney donne un Riopelle aux Français à l'occasion du Bicentenaire. Riopelle, on le sait, est le peintre canadien le plus connu à travers le monde, y compris en France. Nos cousins placent le tableau au nouvel Opéra de la Bastille, dont l'architecte est canadien. La boucle est bouclée, tout semble logique.



Pourtant, le cadeau a provoqué un tollé, suscité un débat, mené entre autres par le député néo-démocrate Ian Waddell, candidat à la direction de son parti, qui parle de vandalisme culturel, de dilapidation du patrimoine national. L'affaire est assez grave pour que Riopelle n'assiste pas à la cérémonie à Paris.

Il y a un côté inquiétant à ce débat, où l'on sent percer une conception étriquée du nationalisme culturel, une définition provinciale du patrimoine. En effet, le patrimoine culturel d'un pays n'est pas un bas de laine que l'on cache sous le lit. On ne thésaurise pas la culture comme on le ferait de napoléons. Une culture vivante est une culture qui rayonne.

Le fait que des oeuvres canadiennes contemporaines quittent le Canada est même essentiel. Le patrimoine s'en sort grand parce que la diffusion de nos oeuvres, en plus d'aider les artistes qui les ont créées, apporte une reconnaissance qui renforce les milieux de la création.

Dans le cas qui nous occupe, le fait que le Riopelle, *Point de rencontre*, soit vu à l'Opéra de la Bastille plutôt qu'à l'aéroport de Toronto, constitue un déménagement tout à l'avantage de l'oeuvre et de l'artiste. Cet Opéra est une des grandes oeuvres architecturales récentes, qui sera visitée par des gens du monde entier et où il n'y aura qu'une seule oeuvre, celle de Riopelle; elle ne sera pas cachée dans le ranch d'un milliardaire texan.

Alors, où est le problème? Il est lié à la manière plutôt qu'au fond. *Point de rencontre* n'est pas n'importe quel Riopelle, c'est une oeuvre qui fait partie de la collection du gouvernement canadien. Il est très rare qu'un pays fasse cela. Jamais les Français ne donneraient un Gauguin de leurs musées.

Si le gouvernement voulait offrir une oeuvre significative, il aurait dû, soit acheter un Riopelle, soit en commander un pour l'occasion. Le hic, c'est que ça coûte cher — plus d'un million — tandis que le tableau de l'aéroport n'a été payé, à l'époque, que quelques dizaines de milliers de dollars.

Et voilà pourquoi le Canada, qui se voulait princier, a plutôt l'air « cheap ».

Alain DUBUC

## Arrêtez cette bêtise!

M ardi, le Kenya brûlera 12 tonnes de défenses d'éléphant d'une valeur de \$3 millions. La destruction de l'ivoire saisi auprès de braconniers va de pair avec l'interdiction du commerce de l'ivoire qui se généralise dans le monde. Cette politique myope, au lieu de protéger l'éléphant africain, risque d'en accélérer la disparition.



La demande d'ivoire en Extrême-Orient ne s'écroulera pas. L'interdiction fera monter les prix et encouragera le braconnage, désormais la seule source d'ivoire au monde. Or les braconniers ont déjà réussi à faire baisser le nombre d'éléphants de plus des deux tiers en huit ans au Zaïre, au Kenya, en Tanzanie, au Soudan et en Zambie. La plupart des pays africains n'ont manifestement ni les gardes-chasse ni les forces de police qu'il faut pour lutter contre ce fléau. Leur incompetence et leur corruption ne disparaîtront pas à cause d'un embargo international.

Or, l'expérience des pays du sud de l'Afrique — Afrique du Sud, Botswana, Zimbabwe et Malawi — montre qu'il est possible de stabiliser la population d'éléphants et même d'en assurer la croissance si l'on met le prix pour éliminer le braconnage. L'ivoire que le Kenya brûlera aurait permis de fournir des uniformes et des armes à feu aux gardes-chasse chargés de protéger les éléphants contre des braconniers bien armés.

Il serait alors possible d'exploiter les éléphants comme une richesse naturelle pour le bien de la communauté. Les touristes du Nord seraient sans doute prêts à payer une taxe qui défrayerait un corps de gardes-chasse compétents et honnêtes. L'ivoire et le cuir que l'on récolterait permettrait d'intensifier la lutte contre le commerce illégal.

Enfin, on pourrait vendre un petit nombre de permis de chasse chaque année à des amateurs prêts à déboursier une vingtaine de milliers de dollars pour abattre un vieux éléphant. En gros, c'est la politique suivie par les pays qui protègent leurs éléphants.

Les pays qui réclament un embargo international avouent leur incapacité de faire respecter leurs lois et de protéger animaux, citoyens et touristes contre de petites bandes armées. Quant aux pays développés qui se plient à leur volonté, ils montrent que le sort des éléphants les laisse froids et qu'ils s'en lavent les mains.

Frédéric WAGNIÈRE

## LA PÉPÉE GONFLABLE... PAR PITIÉ POUR LES PRÊTRES-AGRESSEURS



DROITS RÉSERVÉS

## LIBRE OPINION

## Le Québec et ses autochtones

N.D.L.R. — M. McCormick est le porte-parole national du Conseil national des autochtones du Canada. Voici la traduction d'un texte qu'il a présenté à La Presse en anglais.

CHRISTOPHER MCCORMICK

À l'occasion d'un récent sondage effectué par Teleglobe Research Inc. pour le compte de la Banque Canadienne Impériale de Commerce, on a demandé à 1 367 Canadiens s'ils étaient d'accord avec le concept voulant que les autochtones aient le droit d'avoir leur police et leurs tribunaux propres et d'exercer leurs propres sanctions pour les délits commis sur leur territoire.

Bien qu'une majorité de répondants (73% à l'échelle nationale) aient répondu par l'affirmative, il est inquiétant de constater que c'est au Québec que la proportion des « non » s'est révélée la plus forte, alors que de tout temps, ce sont les Québécois qui ont manifesté l'appui le plus constant (dans les sondages) aux autochtones. Tandis que 15% seulement des Ontariens et des résidents des provinces de l'Atlantique s'opposaient à cette idée, cette proportion a atteint 30% au Québec, où seuls 63% des répondants, par ailleurs, se déclaraient en faveur.

Que s'est-il produit, ces dernières années, pour amener les Québécois à changer d'avis?

Si l'on considère que les trois hommes politiques fédéraux les plus directement intéressés à cette question — le premier ministre, le secrétaire d'État et le ministre des Affaires indien-

nes — sont tous originaires du Québec, on pourrait s'attendre à ce que l'appui de cette province aux autochtones s'intensifie au lieu de faiblir comme le dernier sondage le donne à penser. Serait-ce que les aspirations du Québec en tant que « société distincte » sont conçues comme entrant en conflit avec les droits des autochtones par une importante portion de sa population?

Dès que l'accord du lac Meech eut été rendu public, les leaders autochtones du Canada prédisent que cette entente aurait un effet négatif sur le processus visant à la reconnaissance constitutionnelle de leurs droits. Cette conclusion émanait autant de l'abandon du processus lui-même et des changements à la formule d'amendement réclamés par bon nombre des premiers ministres, que du déséquilibre suscité par la reconnaissance de deux « peuples fondateurs », à l'exclusion de la reconnaissance additionnelle du caractère distinct des peuples autochtones.

En 1987, nous nous étions fait dire par tous les premiers ministres du pays que nos inquiétudes n'étaient pas fondées et qu'une fois qu'il aurait réintégré le giron canadien, le Québec se révélerait l'un de nos plus ardents champions. Il semble toutefois qu'aujourd'hui, 30% des Québécois justifient notre pessimisme initial.

Étant donné qu'aucun processus constitutionnel n'est en vue pour les autochtones et qu'aucun soutien financier n'a été prévu pour faire connaître nos aspirations aux Canadiens, nous craignons fort que cette tendance ne s'intensifie, et que les progrès réalisés grâce au processus constitutionnel de 1982-1987 concernant les autochtones ne soient réduits à néant.

## Billet du Bicentenaire

## Lendemain de veille

RENÉ VIAU  
collaboration spéciale  
PARIS

R ien de tel qu'un anniversaire pour ressentir un coup de vieux. Tandis que Paris se réveille avec une gueule de bois, les Sept ont rendez-vous à l'Arche de la Défense pour s'occuper de choses sérieuses. Ironiquement, vu d'aujourd'hui, le cortège de fêtes du 14 juillet ne semble être qu'un prélude au Sommet. Davantage fête réussie que « party plate », les excès de ces derniers jours auront été au moins, en ce sens, pour les Français, l'occasion de se livrer à un certain nombre de leurs jeux rituels favoris.

Plutôt que le bridge ou le mini-putt, ceux-ci — c'est comme ça — adorent dérouler des tapis rouges. Ils ne s'en sont pas privés. Autre joie: pinailler sur les subtilités du protocole. Du style faire la « distingo » entre les chefs de gouvernement qui sont de simples invités, ceux qui sont en visite d'État comme cette choucouche de Cory Aquino — seule ayant droit à ce titre — ou les protagonistes du Sommet. Ici, c'est connu, art de vivre oblige, la gastronomie est une religion. Il n'y a pas de grandes civilisations sans plan de table.

Pas mal, cette idée pour le dîner d'hier soir. Les « grands » de ce monde étaient accueillis par François Mitterrand au ministère de la Marine et les « non-Sept » à l'Hôtel Grillon voisin. On se rassure. Ils ont mangé la même chose, de rapeler Jacques Attali, l'infatigable sherpa du Président, visiblement stimulé par ces délicates questions de choix des plats. Il faut bien dire que tous ces gens-là avaient eu auparavant pas mal d'occasions

de partager ensemble quelques petits fours.

Il est amusant de raconter, le lendemain de la fête, les gaffes des invités. Ici Margaret Thatcher a une palme. Les droits de l'Homme, a-t-elle lourdement laissé échapper à la télé, ne sont pas une invention française. En France, dit-on, tout finit par une chanson. À l'Opéra Bastille ou ailleurs, il est vrai que l'on aura plus entendu chanter le grand air du « pétage de bretelles » que La Marseillaise!

Pour quelques jours, Paris redevient la capitale du monde. Les gazettes ont apprécié en contentant lecteurs nostalgiques et nombrillistes béats qui avaient oublié depuis longtemps les extases de l'ethno-satisfaction. Ces mêmes Parisiens qui ont fui sur les plages les flonflons sont aujourd'hui les premiers à se vanter que leur ville a bien fait les choses. Le Bicentenaire aura donné en prime aux mécontents la satisfaction d'afficher leur grogne.

Quelques leaders de l'opposition française ont pu ostensiblement hésiter à participer au défilé « bleu-blanc-Coude ». Autre avantage des fêtes. Celui d'être un rare prétexte à moraliser. Thèmes au choix: dette des pays en « voie de sous-développement », Terreur, droits de l'Homme, survivance des pompes monarchistes, place de la Bastille à sécurité maximum...

On a beau s'amuser à ses passe-temps favoris, on n'en a pas moins vieilli de deux cents ans d'un coup. Le Bicentenaire célèbre l'anniversaire des grands principes démocratiques. Ces fêtes sont aussi un miroir de la France actuelle, grossissant tics, stratégies politiques et archaïsmes. Dans ce miroir, ce matin, les Français comptent leurs rides. Le Sommet, tout comme le Bicentenaire, va-t-il servir à fragiliser Mitterrand? Bien des zones d'ombres existent.

# La bataille de l'utérus

Toronto, 4 juillet. Au lendemain du jugement de la Cour suprême des États-Unis limitant le droit à l'avortement, un juge de la Cour supérieure de l'Ontario accorde à Gregory Murphy une injonction pour empêcher son ex-amie, Barbara Dodd, 22 ans, de se faire avorter.

Winnipeg, 6 juillet. Un juge de la Cour du banc de la Reine du Manitoba

refuse d'entendre une requête semblable. «A mon avis, aussi longtemps que la loi demeure ce qu'elle est et jusqu'à ce qu'elle change, la femme a le droit de mettre fin à sa grossesse», déclare le juge Aubrey Hirschfeld.

Québec, 8 juillet. Jean-Guy Tremblay obtient une ordonnance d'injonction contre sa compagne, Chan-

taïe Daigle, 21 ans. La décision du juge Jean Richard, de la Cour supérieure du Québec, tient compte du «droit apparent du réquerant, du préjudice sérieux et irréparable et de l'urgence de la situation». Mme Daigle refuse une offre de \$25 000 d'un groupe montréalais pro-vie pour revenir sur sa décision d'avorter.



Lysiane Gagnon

## La greffe coréenne

Le mythe de l'auto à la vie dure. Même à l'ère écologique, rien n'excite plus la convoitise des gouvernements que l'implantation d'une usine d'assemblage d'automobiles. Personne ne soulèvera mer et monde pour attirer une usine de textile ou une manufacture de réfrigérateurs, mais la moindre fabrique d'autos reste parée de prestige électoral et chargée de symboles.

Il fallait voir, il y a deux semaines, lors de l'inauguration officielle de l'usine de Bromont, la mine réjouie du premier ministre Bourassa venant tirer les marrons du feu, pour voir à quel point ce genre d'investissement fait l'affaire des politiciens... surtout quand ils sont à la veille de déclencher des élections.

Hyundai a son siège social à Toronto, et c'est en Ontario qu'elle aurait implanté sa première usine nord-américaine, n'eût été des subventions considérables et autres avantages promis, en 1985, par le gouvernement Johnson et Mulroney, prêts à tout ou presque pour inciter Hyundai à s'établir au Québec.

Pour être juste, toutefois, il faut signaler que le projet Hyundai s'est développé fort positivement. Ce qui, à l'origine, n'était qu'une usine d'assemblage (donc du travail à la chaîne sans grand contenu technologique, tout étant conçu en Corée), devient maintenant l'embryon d'une industrie plus complète: la compagnie investira \$120 millions, sans subventions cette fois, dans un atelier de matricage qui produira des éléments de carrosserie.

\*\*\*

En ce mardi chaud de juillet, donc, des centaines d'invités convergeaient, sur les routes vallonnées de l'Energie, vers le parc industriel de Bromont, où se dresse la première usine que Hyundai a installée hors de la Corée.

J'avais visité l'usine-mère d'Ulsan, lors d'un séjour en Corée il y a trois ans, et j'étais curieuse de voir comment la greffe coréenne avait pris à Bromont.

Elle a pris. La culture d'entreprise, ici, tient à la fois du modèle coréen et de la tradition québécoise.

Ce sont deux ouvriers de la chaîne de montage, en uniforme de travail blanc, qui présentent la Sonata aux invités, dans un feu d'artifice de laser et au son d'une musique conquérante. A leur signal, soudain, les centaines d'employés assis à l'arrière de la salle, tous en blanc eux aussi, se sont levés d'un bond en scandant, le poing levé, le slogan de l'usine: «Qualité en tête!»... Spectacle étonnant à nos yeux nord-américains, que les dignitaires coréens observent avec un sourire ravi, comme s'ils se retrouvaient chez eux. (Concession à la mentalité occidentale: un des deux ouvriers était une femme. Il y en a une cinquantaine sur la chaîne de montage, à l'étape de la finition).

Il n'y a que trois dirigeants coréens à l'usine, deux vice-présidents et un administrateur (le président, M. Lee, est à Toronto). Tous les autres, à commencer par le directeur, M. Poitras, sont Québécois, et 150 d'entre eux, soit près d'un employé sur six, ont fait un stage de formation en Corée.

Moyenne d'âge: 27 ans. Tous ont été soigneusement sélectionnés, en fonction non pas d'abord de leurs habiletés techniques, mais surtout de leur motivation au travail et de leur aptitude à travailler en équipe.

\*\*\*

La chaîne de montage brille comme un sou neuf. Dans les éclairs qui jaillissent des opérations de soudure, des robots s'avancent, s'élèvent, font bouger leurs grosses tentacules comme des doigts implacables et précis, au son de petites musiquettes électroniques.

Les ouvriers sont tous en blanc: pantalon blanc, T-shirt blanc à l'effigie de la compagnie, ou veste blanche avec leur prénom et le nom de la compagnie brodés en bleu, tablier noir pour les postes de travail plus salissants. Ils sont tous jeunes, ils ont tous l'air en forme, et à leurs regards vifs et intelligents, ça se voit qu'ils ont été triés sur le volet.

Nos lois leur donnent évidemment le droit de se syndiquer, mais ils ne se syndiquent probablement pas, car on dit qu'à Bromont, où logent déjà de gros noms comme IBM, qui occupe un terrain voisin, la tradition est que pas une compagnie n'est syndiquée: on pratique la «gestion participative», on développe la concertation, on donne aux employés ce que les syndicats ont négocié ailleurs... et un peu plus.

Cette atmosphère impropre à la syndicalisation constitue évidemment l'une des raisons qui ont poussé Hyundai à choisir Bromont plutôt que l'île de Montréal, mais on ne travaillera pas ici comme en Corée. A Ulsan, en 1986, les ouvriers travaillaient 12 heures par jour, six jours par semaine, avec deux arrêts pour les repas et deux pauses de 15 minutes... et des vacances de cinq à sept jours par année. Ici, c'est la semaine de 40 heures et les vacances à la québécoise.

La Corée a subi à tous égards l'influence du Japon, aussi Hyundai s'est-elle inspirée, comme beaucoup d'autres grandes sociétés coréennes, du modèle japonais. A Ulsan, qui est littéralement une «company town», les employés sont pris en charge, eux et leur famille, pour la vie: 45 p. cent d'entre eux vivent dans des logements fournis par la compagnie; Hyundai a ses écoles, ses cliniques de santé, ses ligues sportives.

Ici, l'intégration est évidemment moins poussée. La compagnie ne pénètre pas dans les foyers, et même les mots d'ordre, sur les lieux du travail, sont plus tempérés.

L'usine d'Ulsan est parsemée de banderolles et d'affiches: «Fabriquons la meilleure voiture au monde!... Améliorons la qualité!... La sécurité pour vous, c'est la sécurité pour nous! La compagnie s'en trouvera plus forte, votre famille aussi!... etc. etc.». A Bromont, on se contente de quelques affiches ici et là: «Un intérieur propre pour une qualité supérieure... Le danger croît en s'appuyant... Sonata, numéro un!»

On a importé, mais en l'édulcorant, cette notion-clé de l'identification à l'entreprise caractéristique du modèle japonais, et cela vaut autant pour les cadres: dans le parking, les contremaîtres n'ont pas de place réservée, et le jour de l'inauguration, même le directeur de l'usine était en sarrau blanc.

Beaucoup d'entreprises modernes fonctionnent déjà selon des modèles approchant, mais à Hyundai, c'est plus manifeste: l'uniforme, les slogans entraînants, les cris de ralliement, autant de caractéristiques surprenantes... Mais la s'arrête à l'imitation. Pour ce qui est du rapport à l'autorité, Hyundai n'a pas la baguette magique qui transformerait de jeunes Québécois en docile main d'oeuvre asiatique. «Ici, dit en riant M. Poitras, on est moins déférent envers l'autorité...»



Chantale Daigle



Barbara Dodd

### SUZANNE COLPRON

Trois demandes d'injonction présentées en moins d'une semaine par des géniteurs en mal de poupons: il n'en fallait pas davantage pour raviver le débat enflammé sur l'avortement au pays.

En dépit de deux décisions défavorables, au Manitoba et en Ontario, où le juge Gibson Gray a invalidé le 11 juillet l'injonction émise par son collègue de la Cour supérieure, les partisans des mouvements Pro-Vie se réjouissent déjà de la venue de nouveaux défenseurs dans leur clan.

«La réaction de ces hommes est normale. Pourquoi accepteraient-ils de voir le fruit de leur relation détruit par leur compagne?», demande Me Émile Colas, avocat-conseil des causes de médecins et militants Pro-Vie.

«Les droits du futur père ne sont-ils pas égaux à ceux de la mère?» ajoute le docteur Paul Auclair, membre du mouvement Respect pour la vie.

Les tenants du libre choix voient les choses sous un angle différent. Selon eux, le droit de la femme de disposer de son corps prime sur les droits du père. «Les juges devraient refuser de se prononcer sur les demandes d'injonction», croit France Houle, porte-parole de l'Association nationale de la femme et du droit.

Ces décisions, estime-t-elle, vont à l'encontre de l'esprit du jugement de la Cour suprême du Canada, rendu en janvier 1988, qui faisait en sorte que l'avortement n'était plus un crime. En l'absence de politique, on assiste à un glissement du débat du droit criminel vers le droit civil. «Ce n'est pas le crime de l'avortement qui est en cause, mais le droit du père et du fœtus», explique Me Valérie Dandurand.

D'un côté comme de l'autre, on s'entend pour dire que le vide législatif créé par le jugement de la Cour suprême laisse la porte ouverte à ce genre de requêtes. Le vent de panique qui a entraîné les demandes d'injonction ne serait pas non plus étranger au récent jugement prononcé aux États-Unis, qui permet aux États d'interdire les avortements dans les établissements de santé publics.

«La décision américaine a donné des idées aux adversaires du droit à l'avortement. Le fait d'en parler dans les médias a aussi fait bouler de neige», soutient Manon Bouchard, membre du comité de coordination de la Coalition québécoise pour le droit à l'avortement libre et gratuit.

La porte-parole de l'Association nationale de la femme et du droit voit également une stratégie des mouvements Pro-Vie dans le but d'obtenir des décisions partout au Canada. Après le Manitoba, l'Ontario et le Québec, quelle sera la prochaine province à accueillir une demande d'injonction formulée par un géniteur chanteur? se demande Me Dandurand.

«Je croyais qu'il s'agissait d'un cas isolé, en Ontario, mais je suis bien obligée d'admettre qu'on a affaire à

une mode et qu'il y en aura d'autres.»

Ce n'est pas d'hier que des hommes tentent de faire valoir leur droit à la paternité. Sept demandes d'injonction ont été déposées par des Canadiens au cours des cinq dernières années, pour empêcher des avortements. Mais toutes ont été rejetées ou invalidées après un premier jugement favorable. Au Québec, la décision peut encore être renversée lors de l'audition de la requête en injonction interlocutoire, lundi, au Palais de justice de Val-d'Or.

Quant au juge John O'Driscoll, qui a émis une injonction contre Mme Dodd, il est connu pour ses opinions anti-avortement. «Je crois que l'avortement, peu importe qu'on le dise criminel ou thérapeutique, est moralement inacceptable», avait-il écrit dans un article publié dans les années 60.

Si les partisans Pro-Vie réclament une loi pour criminaliser l'avortement, les pro-choix privilégient une intervention du gouvernement fédéral dans le domaine de la santé. Mais tant et aussi longtemps que le Parlement ne se sera pas prononcé sur les droits du fœtus — quand cesse-t-il d'être un amas de cellules pour devenir un être humain, une entité juri-

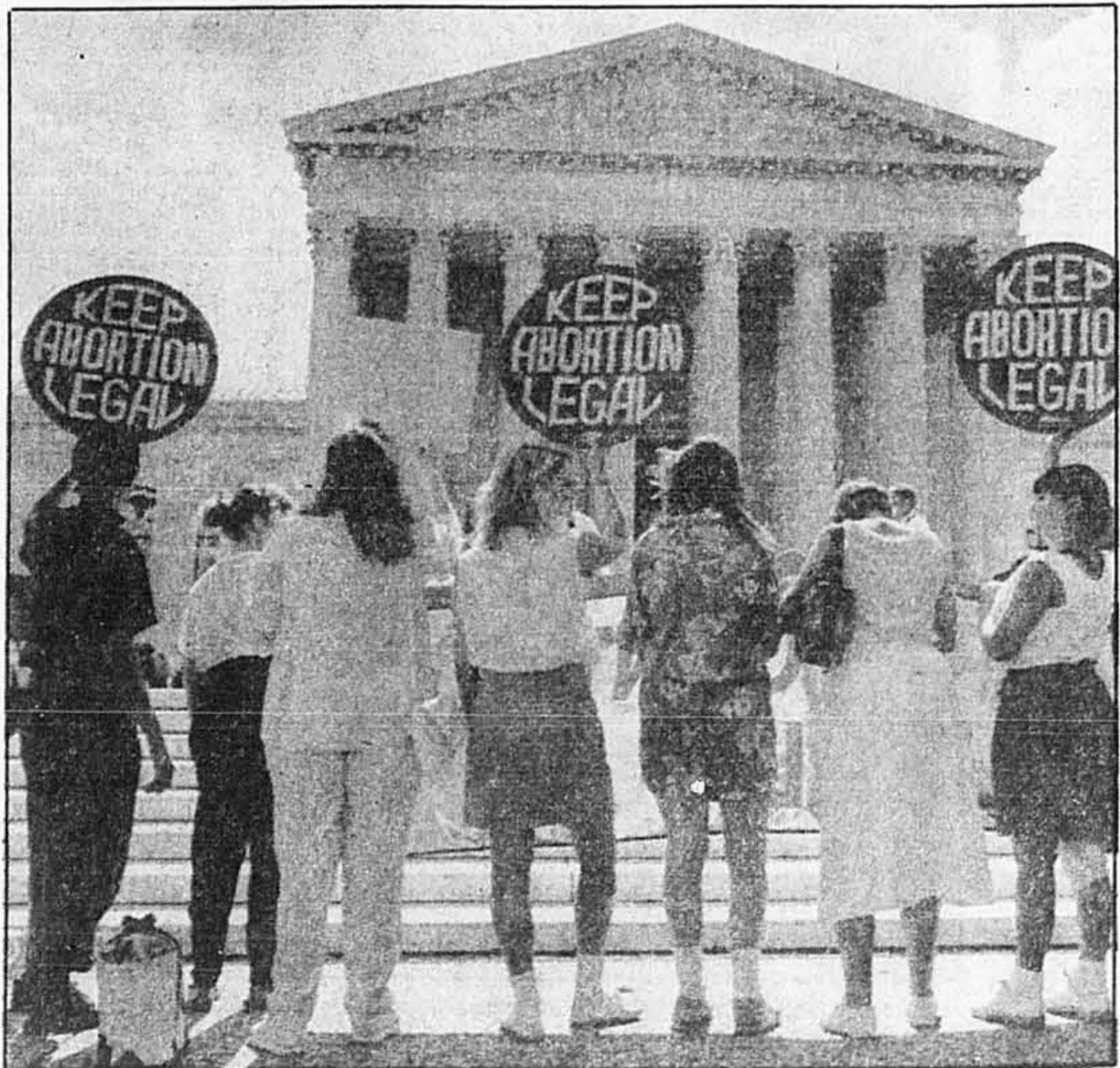
dique? — des hommes continueront à se rendre devant les tribunaux pour mener la bataille de l'utérus.

La Cour suprême a refusé de se prononcer sur les droits constitutionnels du fœtus, en mars dernier, en raison de l'absence de loi sur l'avortement. Ce faisant, elle a renvoyé la balle dans le camp des Communes.

«Toute solution sera critiquée, admet Me Émile Colas, de l'option Pro-Vie. Mais il faut que le gouvernement trouve le courage de prendre ses responsabilités et de trancher.»

«L'issue du débat sur l'avortement? Aussi hasardeuse qu'un 25 cents lancé en l'air: on ne sait pas de quel côté il retombera», note Louise Viau, professeur à la faculté de droit de l'Université de Montréal.

La tentative du gouvernement Mulroney de régler le problème par un vote libre aux Communes a échoué au printemps 1988. En mai dernier, le ministre fédéral de la Justice Doug Lewis a dit que «l'une des options est de ne rien faire». Les récents développements remettent en question cette solution et nul doute que le gouvernement surveille d'un oeil attentif les décisions rendues par les tribunaux.



Cette manifestation devant la Cour suprême des États-Unis n'a pas donné les résultats escomptés. Le tribunal a permis aux États d'interdire les avortements dans les établissements de santé publics.



La Presse EN YOUGOSLAVIE

# La Slovénie vit les yeux tournés vers l'Ouest



GILBERT GRAND  
LJUBLJANA

**B**outiques cosues, pâtisseries et cafés, Mercedes et BMW rutilantes: il flotte dans les rues de Ljubljana comme un air de prospérité germanique et de bonhomie viennoise contagieuse.

L'héritage austro-hongrois est d'ailleurs encore très apparent dans la vieille ville aux immeubles et bâtiments historiques superbement conservés. Et fière de sa culture et de son histoire qui la rattachent à l'Europe, la Slovénie vit de fait les yeux tournés vers l'Ouest.

Aussi, alors que les républiques du Sud yougoslave s'enferment dans la crise économique et les querelles inter-ethniques, elle se paie un «printemps» économique et politique qui suscite à la fois envie et hostilité.

«Nous voulons conserver nos particularismes», souligne Milan Pintar, membre de l'aile réformiste du PC slovène, en expliquant les raisons de cette nécessaire ouverture sur l'Europe, l'économie de marché et le pluralisme, qui tranche singulièrement avec «l'autogestion fondamentaliste» et «l'unitarisme» pratiqués principalement en Serbie.

La réussite économique slovène se résume en quelques chiffres: 1,9 million d'habitants (8,25 p. cent de la population totale du pays) y produisent 21 p. cent du PNB et 31 p. cent des exportations yougoslaves en devises convertibles. Le chômage n'est que de 2 p. cent (la moyenne nationale est de 15 p. cent); les salaires sont deux fois plus élevés qu'au Sud.

En raison de sa dépendance accrue envers l'étranger — par exemple, 20 firmes slovènes ont des filiales en Autriche — cette économie a «besoin de frontières ouvertes», souligne Pintar. Dans ce contexte, il ne faut absolument pas rater le train du marché européen de 1993, auquel la Slovénie se prépare déjà au sein de la communauté Alpe-Adria.

Cet organisme de coopération économique et culturelle, regroupant les 37,2 millions d'habitants de régions d'Italie, d'Autriche, de RFA, de Hongrie et de Yougoslavie (Croatie et Slovénie), a déjà été dénoncée à plusieurs reprises par Belgrade comme l'instrument de la séparation de la Slovénie du reste du pays.

## Vague punk et verte

Par ailleurs, l'ouverture politique actuelle, rappelle Peter, un militant écologique de la première heure, trouve ses racines au début de la décennie lorsque que la vague punk et verte traversa l'Europe d'ouest en est. Tout une scène alternative se met alors en place en Slovénie: artistes d'avant garde, spiritualistes, gais et lesbiennes, pacifistes, libéraux, etc.

Très actifs et rapidement populaires — l'industrialisation à outrance a en effet son revers: stress, maladies, taux de suicide élevé, pollution — les écologistes obtiennent d'abord la création de pistes cyclables à Ljubljana.

Puis, aidés par l'accident de Tchernobyl, ils s'en prennent au programme nucléaire yougoslave, dont l'unique centrale se trouve précisément en Slovénie, à Krško. Devant la pression populaire, les députés slovènes adoptent en 1987 un moratoire nucléaire jusqu'en l'an 2000, que le Parlement fédéral transforme le 15 juin dernier, à la surprise générale, en interdiction définitive de construction de nouvelles centrales sur tout le territoire.

Avec l'entrée en scène de Mladina, l'hebdomadaire de l'organisation officielle de la jeunesse, la contestation prend un tour politique volontiers provocateur. Des «tabous», comme l'armée, la police ou l'héritage de Tito, sont joyeusement égratignés, raconte Franci, un des responsables de cette revue qui, tout comme *Libération* à Paris, s'est progressivement transformée en organe d'information sérieux et dérangeant (tirage de 80 000 exemplaires).

Les tentatives de censure se révèlent contre-productives, car ce qu'on appelle maintenant le «mouvement social» — regroupant plusieurs dizaines de groupes indépendants — jouit d'un soutien populaire incontestable. La nouvelle direction du PC slovène, dirigée depuis 1986 par Milan Kucan, le sait bien et se montre tolérante.

Mais l'armée yougoslave, dont la majorité des officiers supérieurs sont serbes, ne l'entend pas ainsi. Elle se fâche vraiment en mai 1988, lorsqu'un jeune sous-officier Ivan Borstner remet à deux journalistes de Mladina, David Tasic et Janez Jansa (par

ailleurs chef de file des pacifistes), un rapport militaire confidentiel décrivant les missions d'unités de l'armée en Slovénie. Les trois hommes sont arrêtés, bientôt suivis de Franci Zavrl, le rédacteur en chef de Mladina.

## 100 000 signatures

La population slovène, qui y voit une attaque du pouvoir central contre le processus de démocratisation, se mobilise aussitôt. En un temps record, un Comité de défense des droits de l'homme recueille 100 000 signatures; des centaines d'organismes et même une quarantaine de cellules du Parti se joignent au comité.

Au terme d'un procès tenu à Ljubljana en serbo-croate (!), langue officielle de l'armée, le tribunal militaire condamne néanmoins les quatre inculpés à des peines allant de cinq mois à quatre ans de prison pour «divulgaration de secrets militaires».

L'exécution de la sentence ayant été régulièrement repoussée en raison des procédures d'appel, ce n'est finalement que le 5 mai dernier que Jansa est incarcéré *manu militari* pour 18 mois. Trois jours plus tard, un meeting de protestation rassemble plusieurs dizaines de milliers de personnes à Ljubljana.

Ici, tout le monde est d'accord: ce procès «traumatique», loin d'intimider l'opposition, n'a fait que l'exacerber, affirme Dimitrij Rupel, président de l'Alliance démocratique slovène. L'un après l'autre, des groupes indépendants se forment (Alliance slovène des paysans, démocrate, social-démocrate, social-chrétienne, Verts).

Autant de partis qui n'osent pas encore dire leur nom puisque, pour avoir une existence légale et des possibilités d'action limitées, ils sont contraints pour l'instant de se soumettre à la tutelle de l'Alliance socialiste, «courroie de transmission du Parti», selon Rupel qui mène avec son parti la bataille pour changer cet état de fait.

## Oui et non

Même si la ligne officielle est toujours «oui au pluralisme d'idées, non au multipartisme», on est conscient au sein du PC que ces groupes indépendants font désormais partie du paysage politique. Question cruciale: seront-ils dès lors autorisés à se présenter aux élections de 1990?

Pintar répond que non, arguant sans réelle conviction que ces groupes «peu influents, s'annulent n'ayant pas de plateforme commune. Dans quelques années, l'opposition sera constituée en partis. Mais d'ici là, le PC aura réagi».

La leçon du scrutin présidentiel où, pour la première fois, le représentant slovène était choisi lors d'élections générales, semble avoir porté. Le candidat de l'establishment politique, Marko Bulc, a alors été nettement battu par un outsider de 39 ans, Janez Drnovsek.

Plusieurs républiques ont depuis suivi l'exemple slovène et, constate un Pintar désabusé, «les candidats de l'opposition, peu importe leurs qualifications, l'ont emporté». «Le Parti a compris que les représentants de l'ancienne équipe n'ont aucune chance,

qu'il faut du sang nouveau», ajoute-t-il, tout en regrettant que le Comité central soit «encore très conservateur». Il conclut avec un clin d'oeil malin, en paraphrasant la *Guerre des étoiles*: «The Empire will strike back.»

Rupel est néanmoins optimiste. Il croit à une légalisation des partis indépendants pour les élections de l'an prochain en raison même de la conjoncture à l'intérieur de la fédération. «Le système slovène est pluraliste; sinon, il est semblable à celui de Milosevic», lance-t-il catégorique.

Peter est tout aussi clair: «Ces élections doivent être libres, sinon on ne peut prévoir ce qui se passera». Les Verts, qui ont créé leur parti le 12 juin, ont annoncé qu'ils y présenteraient des candidats et qu'ils comptent bien remporter entre 5 et 10 p. cent des voix.

Cependant, cette libéralisation pourrait être compromise par la véritable guerre engagée entre Ljubljana et Belgrade sur le fonctionnement même de la fédération. La Slovénie a fait dangereusement monter les enchères en votant à la mi-juin une motion reconnaissant son «droit à la sécession».

«Dire aujourd'hui que nous voulons sortir de la fédération est encore exagéré», note Pintar. Cependant, les différences entre la Yougoslavie et la Slovénie s'accroissent chaque jour. Le processus d'aliénation est déjà là; il s'accélérera si se produisent d'autres aberrations, comme le procès des quatre, qui fut un montage par excellence.»



C'est un économiste slovène, Janez Drnovsek, âgé de 39 ans, qui occupe la présidence du pays depuis mai dernier.



La tension est grande au Kosovo, comme d'ailleurs dans plusieurs autres régions de Yougoslavie. Des gens du pays disent qu'il n'y a plus vraiment de parti communiste yougoslave, mais qu'il y en a au moins six qui pensent différemment.

# La cassure Nord-Sud

GILBERT GRAND  
BLED, Slovénie

«V

érité en deçà des Pyrénées, erreur au delà.» Cette maxime, écrite il y a plus de 400 ans par Blaise Pascal, retrouve toute son actualité dans une Yougoslavie multinationale, plus que jamais déchirée entre le Nord et le Sud.

Ayant quitté en matinée une Serbie obsédée par sa réunification et les «complots contre-révolutionnaires» albanais, me voilà en soirée à nouveau confronté en Slovénie à la question du Kosovo, placée cette fois sous un jour diamétralement opposé.

La réunion du *Pen Club* dans l'idyllique station alpestre de Bled portait bien sur le thème de «l'écrivain et l'exil». Mais comment échapper à la question de l'heure lorsque se pointe, au milieu des débats, une délégation d'auteurs albanais venus de Pristina et Tirana à l'invitation du Comité slovène de défense des droits de l'homme au Kosovo.

D'autant qu'Ibrahim Rugova, qui y mène la résistance des intellectuels, ne mâche pas ses mots pour décrire l'état de siège imposé dans sa province. «C'est un retour au néo-stalinisme le plus dur avec intimidation, harcèlement et arrestations.» Plus de 200 opposants, dont 60 intellectuels, sont maintenus «en isolement», mesure qui peut durer indéfiniment. Quelque 1200 personnes sont privées de liberté.

Selon Rugova, président de l'Association des écrivains du Kosovo, la solution de cette crise passe par «le respect démocratique de la volonté populaire. Nous voulons être maîtres de nos affaires. Ce sera même mieux pour la minorité serbe. En donnant raison aux extrémistes, tout main-

tien de l'état de siège risque d'être dangereux pour le pays.»

Pour Yasa Zlobec, membre du Comité de défense slovène, les Serbes du Kosovo (10 p. cent de la population) sont maintenant «condamnés car ils sont les représentants de la politique fasciste de Milosevic».

Comment oublier, ajoute-t-il, que plus du tiers de la nation albanaise vit en Yougoslavie. «C'est donc une minorité spéciale. Et comme le répète l'économiste croate Branko Horvath, les Albanais du Kosovo peuvent être Yougoslaves mais ils ne pourront jamais être Serbes.»

«La répression ne saurait être une politique à long terme. Il faudra bien que Serbes et Albanais apprennent à vivre ensemble. Il n'y a pas d'autre solution», renchérit Peter, un des leaders écologistes slovènes.

## Devant l'hégémonie

Bizarrement, c'est en Slovénie — et dans une moindre mesure en Croatie — que les Albanais du Kosovo ont trouvé, au sein de la fédération yougoslave, un soutien dans le conflit qui les oppose aux Serbes. Rien ne semble pourtant devoir rapprocher la république la plus riche du pays, au nord, et la province la plus désertée, au sud. Rien sinon le même sentiment de minoritaire menacé par l'«hégémonie» serbe.

Dès février, dirigeants officiels et opposants slovènes se solidarisèrent ainsi avec les mineurs en grève de Trepcia et un Comité de défense était créé à Ljubljana. Des centaines de milliers de citoyens signaient une pétition réclamant notamment «le respect des droits de l'homme dans toutes les parties de la Yougoslavie, ainsi que la reconnaissance de l'autonomie politique, économique et cultu-

relle de toutes les nationalités vivant en Yougoslavie.»

Ils ont critiqué, par la suite, les mesures d'exception et exigé le rappel des unités slovènes incorporées aux milices fédérales au Kosovo. Ils ont demandé au Parlement de Belgrade le coût des opérations de maintien de l'ordre (\$1 million US par jour, selon Peter), ainsi que l'utilisation de l'aide au développement versée au Kosovo par le biais d'un fonds fédéral.

En réponse, les Serbes ont lancé un boycottage des produits slovènes, tandis que politiciens et médias accusaient indistinctement les Slovènes de tous les «péchés»: défense de la contre-révolution, séparatisme, offenses à l'armée, néo-colonialisme, etc.

«Il y a là un grave malentendu», souligne Zlobec. À Belgrade, on nous accuse d'être contre les Serbes, pour les Albanais. C'est faux: nous sommes pour un Etat de droit. Je ne supporte pas plus le chauvinisme slovène. C'est une question de principe.»

## D'animosité à haine

Déjà forte avant le début de la crise du Kosovo, l'animosité, pour ne pas dire la haine, qui se développe entre Serbes d'une part et Croates et Slovènes de l'autre, est alimentée dans chaque république par une campagne de presse quotidienne qui ne pêche pas par la nuance.

Les dernières réunions de la direction du PC yougoslave n'ont elles aussi été qu'une succession d'invectives et de règlements de compte. «La politique yougoslave en est une d'excommunication et d'excès», constate un rédacteur de la revue *Mladina*.

En fait, le conflit entre la Slovénie et la Serbie dépasse de loin la dispute sur le Kosovo. Il porte

fondamentalement sur l'avenir de la Yougoslavie. Deux logiques, deux conceptions s'y affrontent, entre un Nord industrialisé plutôt prospère mais minoritaire (Slovénie, Croatie) et un Sud plus ou moins sous-développé qui s'enlise dans la crise économique et les tensions nationales (Serbie, Bosnie-Herzégovine, Macédoine, Monténégro et Kosovo).

En plus de 40 ans, la Yougoslavie socialiste n'a pas réussi à atténuer les différences qui séparent les anciens vassaux de l'empire austro-hongrois et ceux qui ont subi la domination turque, font remarquer les historiens.

Les divergences actuelles sont d'abord d'ordre économique et institutionnel. Pour les Slovènes, le pays doit s'engager sur la voie de la libéralisation avec instauration d'un marché commun yougoslave, d'une décentralisation accrue dans le cadre d'une structure confédérale. Prônant également une libéralisation de l'économie, les Serbes penchent pour l'unification, le renforcement du pouvoir fédéral et une politique de redistribution des revenus de toutes les républiques.

## Assez de payer

Chaque camp, bien sûr, défend en priorité ses propres intérêts. Les faibles économies du Sud (où le taux de chômage est déjà supérieur à 15 p. cent) souffriraient le plus d'une ouverture du marché intérieur. Elles entendent donc bien que le Nord florissant continue à les soutenir par le biais du Fonds d'aide au développement des régions pauvres.

Mais Ljubljana en a assez de payer la facture. D'autant, affirme Milan Pintar, un des «réformistes» du PC slovène, que ces sommes finissent trop souvent dans les poches de l'oligarchie politique locale (cf. les scandales ac-

tuels en Bosnie ou ceux plus anciens qui ont suivi le tremblement de terre au Monténégro).

«La propagande serbe nous accuse d'exploiter le Sud. Mais cela résulte de la logique économique», se défend-il. Et il reprend ensuite un point de vue entendu également dans les milieux de l'opposition slovène: «La Serbie est dans une situation économique difficile. Plutôt que d'en chercher les causes à l'intérieur de ses propres instances, ou de changer le système politique, elle trouve des ennemis extérieurs, les Albanais, les Slovènes, les Croates.»

Non seulement les priorités économiques divergent, mais les projets politiques s'affrontent, personnifiés par le Slovène Milan Kucan et le Serbe Slobodan Milosevic. Pendant que le premier dialogue avec une opposition qui a le vent en poupe, le second mobilise les foules et arrache la réunification de la Serbie. D'un côté, l'ouverture au pluralisme et le respect de l'opinion populaire comme l'ont montré les élections présidentielles; de l'autre, l'orthodoxie idéologique et le monopole du pouvoir.

La stratégie du «coup d'Etat permanent», chère à Milosevic, suscite de vives craintes au Nord: qu'est-ce qui empêche le leader serbe d'y avoir recours contre d'autres républiques récalcitrantes à son centralisme, se demande Pintar.

Comme Milovan Djilas, l'ancien dauphin de Tito tombé en disgrâce, l'a déjà constaté, «il n'y a plus de parti communiste yougoslave, mais au moins six partis. La fédération doit trouver une nouvelle forme de fonctionnement, plus efficace et plus libérale. Sinon c'est l'éclatement.»

## Castro fait le ménage au ministère de l'Intérieur

d'après AFP et Reuter  
LA HAVANE

L'exécution du héros de la révolution Arnaldo Ochoa Sanchez et de trois autres anciens officiers, pour trafic de drogue, a mis fin à l'un des moments les plus dramatiques de l'histoire de Cuba depuis l'arrivée de Fidel Castro au pouvoir, il y a trente ans. Mais l'affaire Ochoa se poursuit. La démission ou le remplacement de sept généraux du ministère de l'Intérieur, à la suite des «déficiences» mises à jour dans le cadre du scandale de trafic de drogue — le «Narcogate» — ont été annoncées officiellement hier matin à La Havane.

Les remaniements annoncés concernent toute la hiérarchie du ministère de l'Intérieur à l'exception du contre-espionnage. Le communiqué annonçant les changements ne fait en effet pas mention du chef du contre-espionnage du ministère de l'Intérieur, le général de division Manuel Fernandez Crespo. Les services de renseignement, les garde-frontières, les services de l'immigration, la police et les pompiers dépendent du ministère cubain de l'Intérieur.

Selon le communiqué, le général de division German Barreiro de la direction générale du renseignement du ministère de l'Intérieur, le général de brigade Amado Valdes, chef des garde-frontières, et le général de division Pascual Martinez Gil, dont la fonction exacte n'a pas été précisée, le général de brigade Miguel Bermejo, chef de la direction générale de la Protection contre les incendies, les généraux de bri-

gade Manuel Suarez et Felix Veliz de la direction politique du ministère de l'Intérieur ont accepté de démissionner.

D'autre part, le général de brigade Roberto Gonzalez a été remplacé à son poste de chef des services d'immigration. En remplacement du général Barreiro a été nommé le général de division Jesus Bermudez, membre du comité central du PC cubain. Le général de division Romarico Sotomayor remplace le général Martinez Gil. Les remplaçants des autres généraux démissionnaires n'ont pas été mentionnés.

Par ailleurs, la télévision a passé l'affaire Ochoa pratiquement sous silence et a privilégié les activités de Fidel Castro. Du 14 juin à mardi dernier, la télévision cubaine a consacré presque 40 heures au scandale et a retransmis les quatre audiences du procès. «Ils ont blessé Fidel à un tel point. Ils lui ont fait tellement mal. Ils l'ont tellement fait souffrir. Je crois que cela l'a marqué pour toujours», a déclaré le nouveau ministre de l'Intérieur, le général Ibarra.

Enfin, le président nicaraguayen, Daniel Ortega, a exprimé à Fidel Castro la solidarité du gouvernement sandiniste «avec les moyens pris à Cuba pour combattre le trafic de drogue. La décision de fusiller les condamnés a été qualifiée par Ortega «d'exemplaire et de précédent» pour les gouvernements qui, comme les États-Unis, «se disent intéressés par la lutte contre le trafic de drogue». De son côté, l'ambassadeur de Cuba au Nicaragua, Fernando Ravelo Renedo, a démenti avoir des liens avec le trafic de drogue.

## Lech Walesa laisse le champ libre au général Wojciech Jaruzelski

d'après AFP, AP, UPI et Reuter  
VARSOVIE

Lech Walesa a fait une énorme concession au général Wojciech Jaruzelski en lui ouvrant la porte qui mène à la présidence de la république alors qu'il y était jusqu'à présent opposé.

Dans une déclaration hier à Gdansk (nord), le prix Nobel de la paix, farouche adversaire du chef de l'État, symbole à ses yeux du coup de force contre son syndicat, a en effet affirmé que «Solidarité s'efforcera de coopérer avec chaque président (de la République de Pologne) élu, que ce soit le général Jaruzelski ou le général Czeslaw Kiszczak (...) pour résoudre les problèmes qui se posent à la Pologne en veillant à assurer aux Polonais des conditions de vie plus dignes».

Lech Walesa lui a aussi déblayé la voie vers la présidence en levant le doute sur ses intentions concernant la course au poste de président. «Dans les conditions intérieures et extérieures dans lesquelles se trouve la Pologne, seul un représentant de la coalition gouvernementale peut être président» de la république, a-t-il dit.

Cette assurance, estime-t-on, est destinée au numéro un soviétique Mikhail Gorbatchev, qui après avoir déclaré que le choix du président ne concernait que les Polonais a quand même exprimé sa préférence pour le général Jaruzelski.



Lech Walesa et le général Wojciech Jaruzelski, les deux farouches adversaires d'hier.

Dans une autre affaire, on apprenait hier que le père Sylwester Zych, 39 ans, un ancien sympathisant de Solidarité mort dans des circonstances mystérieuses, n'aurait pas succombé à

une crise cardiaque, selon les premières constatations médicales pratiquées à l'hôpital d'Elblag, au nord de la Pologne.

Le corps de l'ecclésiastique a été trouvé par des passants, dans

la nuit de lundi à mardi à un arrêt de bus dans la petite station balnéaire de Krynica Morska, à une quarantaine de kilomètres d'Elblag, sur le littoral de la Baltique.

### Le monde qui s'écrit

## Kilomètre zéro de la Révolution



CHARLES DAVID

Ainsi donc, il y a deux cents ans, dans une profonde cassure qui allait marquer irrémédiablement le destin de l'homme, l'Histoire de France dégageait de nouvelles perspectives et se frayait un chemin dont les bretelles allaient ceinturer le monde entier mais dont le «kilomètre zéro commençait avec la prise de la Bastille». Comme le souligne Michelet, face aux multiples péripéties de la Révolution française, seul le 14 juillet fut le jour du peuple entier, le premier de la délivrance, dans la mesure où prenant d'assaut la forteresse du despotisme, de l'absolutisme royal, symbolisée par cette Bastille — «massive avec ses huit grosses tours, unique autant par son architecture que par son histoire devenue mythe» — le peuple fonde sa liberté.

C'est ce moment unique, ce 14 juillet 1789, où l'Histoire bascule, faisant en deux jours l'ouvrage de cent ans, pour reprendre le mot de Valéry, que Claude Quétel, dans un ouvrage étincelant, *La Bastille, histoire vraie d'une prison légendaire*, retrace afin de nous décentrer ce «point de rupture messianique, avec un avant royaliste tout rempli d'opprobre et un après républicain tellement voué au progrès que l'Empire, la Restauration, la monarchie de juillet, le Second Empire n'apparaissent que comme des parenthèses plus ou moins fâcheuses...». Ce que précisera Valéry, en soulignant, avec un brin d'amertume, que la «révolution perd en deux ans l'oeuvre de cinq siècles».

Mais, foin de regrets en cette journée du Bicentenaire, il est encore temps, avec Quétel, de la reprendre cette Bastille, de franchir les cachots avec ces 6 000 prisonniers, de Condé au marquis de Sade, qui les peuplèrent. Et surtout, il est encore temps de revivre l'histoire de l'édifice lui-même, du début de sa construction en avril 1370, de son utilisation de citadelle militaire (la Grande Mademoiselle en 1652 fit donner ses canons pour couvrir la retraite de Condé dans Paris) à prison d'État à partir du règne de Louis XI avant de sombrer sous les coups répétés d'un peuple déterminé à jeter à bas un régime féodal révolu. Car, dès 1780, comme l'écrit



CLAUDE QUÉTEL  
**LA BASTILLE**  
HISTOIRE VRAIE D'UNE PRISON LÉGENDAIRE  
ROBERT LAFFONT

dans ses souvenirs la vicomtesse de Fars Fausselandry, «on sentait quelque chose d'orageux dans l'atmosphère politique de la France, l'horizon se chargeait de noir. Le respect pour la royauté et pour le monarque s'affaiblissait dans toutes les classes de la société et était sur le point de s'effacer entièrement. On ressentait ce malaise qui annonce l'approche de la tempête, et sans pouvoir fixer le moment fatal, il était facile de s'apercevoir qu'il s'approchait». Et, ce fut le 14 juillet... On connaît la réplique célèbre qu'aurait adressée à Louis XVI le duc de Liancourt, lui apprenant la nouvelle de la prise de la Bastille: «Mais c'est une révolte! Non, Sire, c'est une révolution».

On a beau n'y avoir trouvé, ce jour-là, que sept prisonniers — quatre faussaires qui furent réincarcérés, deux fous et un jeune noble débauché — dans ses cachots, mettant à mal ainsi la légende noire de cette prison d'État abhorrée de tous, mais elle fut d'abord prise cette Bastille parce qu'elle était la «société de l'Ancien Régime en réduction», ce que Michelet précise en faisant jour l'idée qu'avec la lettre de cachet, cette «communication du roi», la Bastille fut l'un des éléments définissant voire constituant le système monarchique.

Oh! bien sûr, de par le monde, depuis ce 14 juillet, les prisons n'ont cessé de pousser comme du pissenlit. Il faut donc continuer à croire et espérer, comme le faisait remarquer de Gaulle, que «quand la lutte s'engage entre le peuple et la Bastille, c'est toujours la Bastille qui finit par avoir tort».

## Le mouvement de grève des mineurs de Sibérie prend de l'ampleur

Une entente de principe intervenue jeudi a été massivement rejetée

Agence France-Presse  
MOSCOU

Les 12 000 mineurs en grève depuis lundi à Mejdouretchensk, en Sibérie occidentale, ont refusé de reprendre le travail hier comme prévu et le mouvement a gagné huit autres villes du bassin minier de l'Ouzbék, les grévistes exigeant la venue de hauts responsables du gouvernement, a annoncé l'agence TASS.

Seules deux villes de cette région de Sibérie — Bielovo et Angere-Sudjensk — sont encore épargnées par cette grève qui est en passe de devenir le mouvement social le plus grave de l'URSS de la perestroïka. Pour la première fois les médias soviétiques, qui parlent rarement des grèves dans le pays, donnent une couverture importante de l'événement. La télévision a présenté dans les bulletins d'informations de jeudi son reportage donnant la parole aux grévistes.

Un accord était intervenu jeudi entre le comité de grève de Mejdouretchensk et les autorités, notamment le ministre de l'Industrie du charbon, M. Mikhail Tchchadov. Il prévoyait la reprise du travail hier matin après la satisfaction de 36 des 42 demandes des grévistes. L'accord n'a pas été respecté par les mineurs qui appellent à l'extension du mouvement à tout le bassin et avancent des «slogans politiques» dans leurs meetings, indique TASS.

Ils réclament notamment «une discussion populaire d'urgence sur une nouvelle constitution de l'URSS qui devrait être adoptée avant le 7 novembre prochain» (date anniversaire de la révolution d'octobre) dans une lettre ouverte adressée au gouverne-

ment soviétique, ajoute TASS sans plus de précisions. Une nouvelle révision de la constitution a été promise par la direction soviétique et elle devrait être soumise au Congrès des députés à l'automne.

Les mineurs cherchent à mettre sur pied un comité régional de grève. Ils exigent aussi un approvisionnement normal de leur ré-

gion et la suppression des avantages matériels pour les fonctionnaires. Les mineurs avaient demandé la démission de la direction locale du Parti.

D'après le journal *Troud*, dès jeudi le mouvement a commencé à s'étendre et les mineurs ont été rejoints par d'autres travailleurs. *Troud* précise que les puits à Ka-

pitalnaya, près de la ville de Ossinniki, et à Novokouznets et Prokopyevsk avaient cessé le travail dès jeudi. Les grévistes se sont rassemblés devant la mairie. Le comité de grève local élu a demandé l'indépendance pour les entreprises et l'arrêt «des diktats de la direction» ainsi qu'un salaire plus juste, précise l'organe des syndicats soviétiques.

## Le dirigeant kurde assassiné à Vienne voulait rentrer en Iran

d'après AFP, Reuter et UPI  
VIENNE

Abdel Rahman Ghassemloou, la principale figure du mouvement autonomiste kurde irakien, assassiné jeudi à Vienne avec deux autres exilés kurdes, était sur le point de changer de camp et d'abandonner l'alliance de l'Irak pour celle de l'Iran, a annoncé Radio-Téhéran. A Vienne, la police autrichienne a estimé «très plausible» cette version des faits et a confirmé que Ghassemloou, au moment de sa mort, était en réunion avec un émissaire irakien, porteur d'un passeport diplomatique au nom de Mohamed Djafari Sahraroudi.

Les rapports entre le dirigeant kurde et Bagdad s'étaient dégradés en raison du déplacement forcé des populations du Kurdistan irakien contraints par les Irakiens à quitter les villages proches de la frontière avec l'Iran. Ghassemloou, 59 ans, dont les maquisards ont participé aux côtés de l'Irak à la Guerre du Golfe, a été tué à bout portant avec deux

autres hommes dans un appartement du centre de Vienne. L'envoyé irakien a été blessé à la mâchoire par les assaillants. Selon Radio-Téhéran, Ghassemloou, qui vivait habituellement à Paris, était à Vienne afin de demander à cet émissaire un sauf-conduit pour rentrer en Iran.

En revanche, le mouvement des Moudjahidin du peuple (opposition iranienne armée, basée en Irak) a accusé l'Irak d'avoir assassiné Ghassemloou, secrétaire général du Parti démocratique du Kurdistan irakien (PDKI), hostile au régime de Téhéran. «Il ne fait aucun doute que cette tuerie est l'oeuvre du régime iranien, affirment les moudjahidin dans un communiqué signé par leur chef Massoud Radjavi, et condamnant vigoureusement l'assassinat de Ghassemloou et de deux autres dirigeants du PDKI.

Les moudjahidin estiment notamment que Ghassemloou a été «victime des négociations» avec les responsables de Téhéran. Ils font état, à ce sujet, d'informa-

tions données, selon eux, par les médias iraniens, selon lesquelles le dirigeant du PDKI était en train de négocier avec un représentant de la République islamique lorsqu'il a été abattu.

Les moudjahidin affirment avoir mis en garde M. Ghassemloou contre les négociations avec l'Irak et lui reprochant d'avoir «cru qu'il pourrait obtenir des concessions en collaborant avec le régime iranien et en adoptant une attitude de compromis à son égard». «La signification de ce crime pour le peuple, les peshmergas (combattants autonomistes kurdes) et les groupes politiques du Kurdistan d'Irak est qu'aucun compromis n'est possible» entre les Iraniens et le régime au pouvoir à Téhéran, selon le communiqué.

Djalal Talabani, chef de l'Union patriotique irakienne du Kurdistan, un groupe de maquisards opposés à Bagdad, a affirmé que le décès de Ghassemloou était une tragédie montrant bien que les Kurdes sont victimes du terrorisme international.

### DÉPÊCHES

#### ISRAËL Visite américaine annulée

Washington annule la visite d'une délégation américaine de haut niveau à Jérusalem qui était prévue pour la semaine prochaine, a annoncé hier le premier ministre israélien. Les États-Unis n'ont pas donné la raison de cette décision. La délégation devait examiner si le plan de paix concernant les élections dans les territoires occupés était toujours valable maintenant que le Likoud y avait imposé ses propres conditions.

#### CHINE Vague de censure

Les censeurs chinois ont juré de retirer des bibliothèques tous les ouvrages politiquement inaccepta-

bles et les autorités ont promis encore de punir «sans merci» les dissidents. Les autorités chinoises ont saisi hier les journaux et les magazines étrangers des kiosques et des hôtels luxueux, dans une escalade de la campagne contre les influences occidentales.

#### CAMBODGE Neutralité

Le régime pro-vietnamien du Cambodge a déclaré la «neutralité permanente» du Cambodge, renonçant ainsi apparemment, à quelques semaines d'une conférence internationale à Paris sur le conflit cambodgien, à un pacte de sécurité Hanoi-Phnom Penh. Dans une émission captée hier à Bangkok, Radio-Phnom Penh a annoncé que l'Assemblée nationale «avait adopté jeudi à l'unanimité un projet de déclaration

portant sur la neutralité de l'État du Cambodge».

#### MEXIQUE La dette

Le président américain George Bush et son homologue mexicain Carlos Salinas de Gortari ont convenu hier à Paris que les négociations sur la restructuration de la dette mexicaine ne devaient pas être brusquées pour qu'un accord soit conclu avant la fin du sommet de Paris, a-t-on indiqué de source officielle américaine. La Maison-Blanche a d'autre part indiqué que les États-Unis étaient favorables à la fourniture au Mexique d'un crédit-relais multinationale de l'ordre de \$1 à \$2 milliards destinée à favoriser la conclusion d'un tel accord, mais qu'aucun arrangement en ce sens n'avait encore été conclu.

#### HONGRIE Funérailles de Kadar

La Hongrie a rendu hier un dernier et vibrant hommage à Janos Kadar, l'homme qui a dirigé pendant 32 ans le pays après l'insurrection de 1956 écrasée par les chars soviétiques. Près de 60 000 Hongrois ont défilé devant le corps de l'ancien secrétaire général du Parti socialiste ouvrier hongrois.

#### LIBAN Bombardements

Un civil a été tué et huit autres blessés hier matin dans le bombardement de zones résidentielles du «pays chrétien» au Liban à partir des secteurs sous contrôle syrien, selon un premier bilan de sources hospitalières.

## En vain, Dunkins en a appelé à la Cour suprême

Agence France-Presse  
ATMORE, Alabama

■ Il a fallu deux décharges électriques, à 20 minutes d'intervalles, aux autorités de la prison d'Atmore, Alabama, qui avaient commis une « erreur », pour exécuter hier, Horace Franklin Dunkins, un retardé mental condamné à mort pour le meurtre d'une femme de 26 ans.

Selon les autorités locales, les contacteurs qui liaient le condamné à la chaise électrique avaient été mal fixés et, après la première tentative, les responsables de l'exécution ont réalisé l'erreur. Les médecins ont alors constaté que le condamné était inconscient.

Vingt minutes plus tard, à 12h27, Horace Franklin Dunkins a finalement été déclaré mort, après une seconde tentative.

« Il s'agit d'une erreur humaine. J'espère simplement qu'il n'était pas conscient et qu'il n'a pas souffert, je regrette vraiment beaucoup ce qui s'est passé », a déclaré un haut responsable de la prison d'Etat de l'Alabama, Morris Thigpen, lors d'une conférence de presse.

La Cour suprême des États-Unis avait rejeté, jeudi soir, un appel de dernière minute. Les avocats de la défense avaient demandé un sursis justifié par la récente décision de la Cour suprême selon laquelle les facultés mentales d'un accusé devaient être prises en compte dans la condamnation.

La décision de la Cour suprême avait néanmoins indiqué que l'interdiction constitutionnelle d'un « châtiment cruel et extraordinaire » n'excluait pas l'exécution d'attardés mentaux.

## Huit personnes périssent dans l'écrasement d'un hélicoptère

Agence France-Presse  
MOSCOU

■ Huit personnes ont été tuées et deux autres blessées dans l'accident d'un hélicoptère militaire hier à Kelbadjar, en Azerbaïdjan, a rapporté l'agence TASS sans préciser si des civils figuraient parmi les victimes.

L'hélicoptère de l'appareil a heurté des fils électriques alors qu'il prenait de l'altitude et l'hélicoptère est tombé à côté d'un stade, a simplement indiqué l'agence officielle soviétique, précisant qu'une enquête est en cours.

Le Comité régional du Parti « envisage la possibilité d'accorder une aide aux familles des victimes », a ajouté TASS.

La petite ville de Kelbadjar se trouve au sud-est de cette république caucasienne, entre la région autonome du Nagorny-Karabakh et l'Arménie.

### L'épave du MIG-23 rapatriée

Par ailleurs, l'épave du MIG-23 qui s'est écrasé le 4 juillet dernier dans le sud de la Belgique devrait être transportée en Union soviétique aujourd'hui en début d'après-midi, a-t-on appris auprès du ministère belge de la Défense.

L'épave de l'appareil soviétique, qui s'est abattu près de Courtrai (sud-est du pays) tuant un jeune Belge, a été chargée dès hier après-midi à bord d'un avion de transport Antonov.

Le départ des débris du MIG-23 a été rendu possible par la levée de la saisie prononcée par le parquet de Courtrai pour les besoins de l'enquête, précise-t-on de même source.

Une délégation composée de 11 experts soviétiques était arrivée lundi en Belgique pour examiner les débris de l'avion. Dirigée par le lieutenant général Evgueni Roussanov, chef de la sécurité aéronautique au ministère soviétique de la Défense, cette délégation regagnera Moscou en même temps que l'épave de l'avion.

La délégation soviétique enverra un rapport définitif après un examen approfondi de l'épave en Union soviétique, selon un communiqué du ministère belge des Affaires étrangères.

La Belgique transmettra à l'URSS une demande d'indemnisation, dont le montant n'a pas été précisé, « dans les meilleurs délais », ajoute ce texte.

L'examen de la boîte noire du MIG-23 a permis de confirmer que le réacteur de l'appareil ne fonctionnait pas normalement au moment où le pilote a abandonné l'avion au-dessus de la Pologne, a déclaré de son côté M. Roussanov à l'agence Tass. L'avion parti de Pologne avait effectué un vol de 900 km sans pilote mardi dernier avant de s'écraser près de Courtrai.



Horace Franklin Dunkins

## Le congrès de la Conférence mondiale de l'énergie fait une place au jeunes

SONIA SARFATI

■ Une première aura bientôt lieu à Montréal: quelque 125 jeunes du Canada et d'autres pays participeront, du 17 au 22 septembre, au 14e congrès de la Conférence mondiale de l'énergie (CME). Ils auront ainsi la chance de côtoyer 3500 délégués qui viendront des quatre coins du monde pour se pencher sur l'avenir énergétique de la planète.

L'idée a été lancée par M. Marcel Boiteux, le président de la CME, puis reprise par le Mouvement international pour le loisir scientifique et technique (MILSET). Après tout, le thème du

congrès est *L'énergie demain* et « les jeunes sont justement l'énergie de demain », a fait valoir M. Maurice Huppé, président du MILSET.

Le congrès se tenant à Montréal, le Conseil de développement du loisir scientifique (CDLS) — qui est, au Québec, l'organisme national de loisir scientifique — s'est chargé de préparer le volet *Jeunesse et énergie de demain*.

Vingt-huit Canadiens de 15 à 20 ans, dont 18 Québécois, y participeront. Ils ont été sélectionnés par le biais des expos-sciences panquébécoises et pancanadiennes. Ils présenteront 19 projets traitant de sujets aussi variés que la démythification de l'énergie nu-

claire, l'art de se chauffer avec un pneu et le « pétrole » de nos forêts.

« Des Français, des Tchèques et des Belges ont aussi confirmé leur présence, dit Mme Ginette Gauvreau, agente d'information au CDLS. Et nous attendons des réponses de l'Irlande, du Danemark, de l'URSS, de l'Équateur, du Portugal et du Maroc. L'Algérie, le Chili, les États-Unis, la Jordanie, la Turquie, l'Angleterre et le Gabon ont, pour leur part, démontré un très grand intérêt pour l'événement. Ils ont jusqu'à la fin du mois pour s'y inscrire. »

Les jeunes scientifiques présenteront, en tout, une centaine de projets. Divisés en deux groupes,

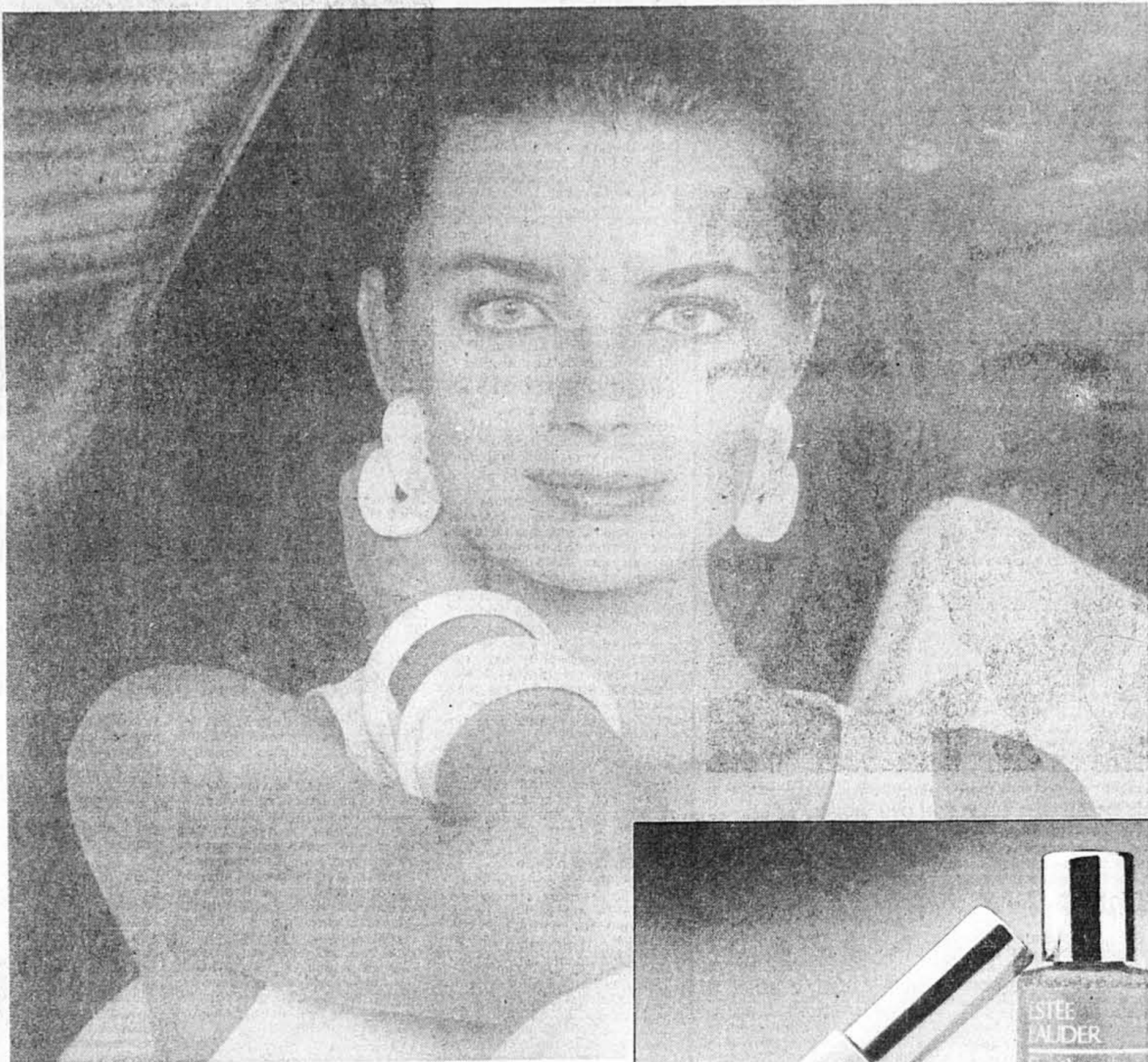
certaines exposeront pendant que d'autres participeront à diverses activités connexes, dont la visite d'industries et d'un complexe hydro-électrique. A mi-parcours du congrès, les groupes seront inversés.

« Le programme leur permettra aussi d'échanger leur vision de l'avenir énergétique dans le cadre d'un débat-jeunesse international et d'assister à certaines sessions du Congrès de la CME », poursuit Mme Gauvreau.

Fondée en 1924, la Conférence mondiale de l'énergie regroupe 80 pays qui représentent de nombreux systèmes politiques et économiques ainsi que plusieurs stades de développement.

★ LA BAIE ★

# ESTÉE LAUDER



Venez découvrir les stratégies Couleurs estivales et obtenez Yeux soleil en prime.

ESTÉES LAUDER vous présente les couleurs, les produits de maquillage et les conseils pratiques qui vous aideront à passer un été en beauté! Un nouveau moyen d'accentuer votre bronzage et d'avoir une peau resplendissante! Obtenez Yeux soleil en prime à l'achat de tout produit de maquillage Estée Lauder.

Votre prime Yeux soleil contient:  
● Mascara crème, pour des cils longs, épais et d'une couleur riche, instantanément!

● Démaquillant liquide doux pour les yeux, 30 ml  
Une formule durable et non-grasse.

Passsez au comptoir ESTÉE LAUDER entre le 17 et le 29 juillet et préparez-vous dès maintenant pour l'automne. Une prime par cliente, jusqu'à épuisement des stocks. Produits de beauté, rayon 210



SATISFACTION GARANTIE. ON PEUT S'Y FIER!

la Baie